



ABC arbitrage Rappel - Tenue de l'assemblée générale mixte le 14 juin 2019

L'assemblée générale mixte d'ABC arbitrage se tiendra **le vendredi 14 juin 2019 à 10h30 à l'Auditorium du #Cloud Business Center - 10 bis rue du Quatre Septembre, 75002 Paris.**

Dans la continuité de ses engagements et principes décrits dans son rapport RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale), le groupe ABC arbitrage, dans une démarche respectueuse de l'environnement, rappelle que le jour de l'assemblée générale mixte, seul le texte des résolutions sera disponible sous format papier.

Le groupe ABC arbitrage invite donc ses actionnaires à utiliser leur smartphone, tablette et autre appareil électronique pour consulter des documents en séance (une connexion Wi-Fi sera disponible) ou à imprimer, en amont de la tenue de l'assemblée générale mixte, les documents qu'ils jugent nécessaires.

Tous les documents et renseignements, relatifs à la présente assemblée générale, sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et

- sont pour la plupart directement consultables en ligne sur le site Internet [abc-arbitrage](http://abc-arbitrage.com) ;
- peuvent être demandés à CACEIS Corporate Trust via un formulaire (disponible sur le site [abc-arbitrage](http://abc-arbitrage.com) rubrique Actionnaires / Assemblée générale) de demande d'envoi de documents et renseignements.